

Deux projets provinciaux en lice au Belfius Smart Awards - 08/03/2017

CONCOURS -

Voici quelques mois, Belfius lançait les «Belfius Smart Awards 2016», un concours visant à primer les meilleurs projets innovants qui contribuent à relever de façon intelligente les défis majeurs de notre société.

Cet appel à projets s'adressait aux pouvoirs locaux, aux entreprises, aux écoles et aux institutions de soins des quatre coins du pays. Au total, pas moins de 185 candidatures ont été introduites, parmi lesquelles 50 ont été nominées en vue de la remise officielle des «Belfius Smart Awards 2016» le 16 mai prochain.



Parmi les prétendants au titre dans la catégorie «Belfius Smart Company Award = 10 millions de chiffre d'affaires» figure notamment l'intercommunale de soins de santé VIVALIA pour sa politique volontariste en matière de mobilité durable. Toujours en province de Luxembourg, citons également le centre de recherche de la Catégorie Technique de la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg (Henallux) pour le projet Energrid mené en partenariat avec l'Université de Liège (catégorie «Belfius Smart Care»), ainsi que la Ville de Marche-en-Famenne pour son projet Cap. Marche.be (catégorie «Belfius Smart City Award < 30 000 habitants»).

Vivalia veut encourager la mobilité douce

L'intercommunale a mis en place plusieurs actions depuis 2015 pour promouvoir la mobilité douce. Elle a notamment acquis un véhicule électrique destiné à la récolte des échantillons sanguins auprès des généralistes, aidée en cela par un subside provincial de 15 000 euros. Des bornes de recharge pour voiture électrique ont été placées sur différents sites en collaboration avec l'entreprise Ores. Si ce type de borne existe dans d'autres communes, c'est une première dans le milieu hospitalier. Une plateforme de covoiturage dédiée aux employés de l'intercommunale a été lancée, et depuis avril 2016, Vivalia participe au programme «Tous vélo-actifs» afin d'inciter ses salariés à utiliser leur vélo lors des déplacements domicile-lieu de travail.

Cap sur Marche: une vitrine Web pour chaque commerçant

La Ville de Marche-en-Famenne a travaillé, avec l'association des commerçants Cap sur Marche et l'Agence de Développement Local (ADL), à l'élaboration d'une plateforme interactive. Cap sur Marche offre ainsi la chance à chaque commerçant de bénéficier d'une vitrine sur le web. L'interface est personnalisable, comporte des «calls to action» et autorise une véritable relation «business to consumer», avec notamment la possibilité, pour les clients, de prendre rendez-vous chez certains commerçants.

Le projet Cap. Marche.be s'inscrit dans le cadre d'un partenariat public-privé. Son objectif: permettre aux commerçants indépendants d'exister en ligne en fonction de leurs besoins. Si certains préfèrent confier la gestion de leur e-commerce à des plateformes privées, il s'agit, à Marche, d'une mission d'intérêt général qui revient à l'administration.

La gestion partagée des données est la plus-value du projet. D'une part, la base de données est vérifiée régulièrement par le personnel communal et de l'autre, chaque commerçant dispose d'un accès privé à sa page personnelle. Ce système mixte s'avère souple tout en restant parfaitement sécurisé.

Chaque commerçant a été accompagné dans la transition numérique de son commerce. Des workshops, conférences et cycles de formation ont établi le socle de la création de la communauté.

(L'Avenir)